



© Nigel Garvey/Small World Stories

Pourquoi investir dans la culture et la créativité ?



unesco

Fonds international pour la diversité culturelle

Investir dans la créativité. Transformer les sociétés.

La culture et la créativité sont
le **cœur battant** de nos sociétés.
Aujourd'hui plus que jamais,
nous devons soutenir leur
développement.





Alors que le monde traverse une succession de crises – **du changement climatique** aux situations de **conflit**, en passant par la pandémie de **COVID-19** – nous avons besoin de moments pour nous retrouver, nous rassembler, échanger et imaginer des futurs meilleurs.

La musique, l'art, la littérature, le cinéma, la danse et les nombreuses autres expressions culturelles créatives ont le pouvoir de nous ressourcer, nous émanciper et nous aider à surmonter les difficultés que nous rencontrons.

De plus, l'économie créative est l'un des secteurs ayant la croissance la plus rapide au monde : elle représente **3,1 pour cent du PIB mondial** et **6,2 pour cent du total des emplois**^{*}, fournissant des opportunités de travail décent, notamment pour les femmes et les jeunes.

En investissant dans l'économie créative, en particulier celle des pays en développement, nous soutenons un développement durable et inclusif afin que chacun puisse bénéficier de ce secteur en plein essor.

^{*} Source : UNESCO, Repenser les politiques en faveur de la créativité : la culture, un bien public mondial, 2022.

Bien que la transformation numérique soit une source d'opportunités, elle s'accompagne également de défis importants. La diversité des expressions culturelles est menacée depuis des décennies, et les difficultés auxquelles les industries culturelles et créatives (ICC) font face ont été exacerbées par les conséquences de la pandémie, particulièrement dans les pays en développement.

Alors que le monde se remet de la pandémie et que YouTube est devenue l'application la plus téléchargée sur la planète, il est impératif de prendre action pour défendre la diversité, particulièrement dans les pays en développement où les industries culturelles et créatives rencontrent de grandes difficultés : de nouveaux marchés émergent, mais tous n'ont pas les moyens ou la possibilité d'y accéder. À l'heure où les sociétés du monde entier ont besoin de leur culture et de leur créativité pour relever d'immenses défis, la question de savoir « comment garantir la diversité des expressions culturelles », à la fois en ligne et hors ligne, est plus importante que jamais.

Comment pouvons-nous garantir la création, la production, la diffusion et la jouissance d'expressions culturelles et créatives diverses pour tous ? Comment pouvons-nous faire en sorte que les artistes et les professionnels de la culture du monde entier bénéficient des nouvelles opportunités offertes par l'environnement numérique ?



Les pays développés représentent **95%** des exportations de services culturels dans le monde*



Les secteurs culturels et créatifs ont été parmi ceux les plus durement touchés par la pandémie, qui a mené à la perte de **plus de 10 millions** d'emplois en 2020*

* Source : UNESCO, Repenser les politiques en faveur de la créativité : la culture, un bien public mondial, 2022.

Investir dans la créativité contribue à la réalisation des Objectifs de développement durable des Nations Unies.

Alors qu'il reste moins de 10 ans pour atteindre les Objectifs de développement durable des Nations Unies, investir dans les industries culturelles et créatives permet de stimuler un développement durable et inclusif.



Ces secteurs permettent aux sociétés d'apprendre à se connaître, de comprendre leur passé et de se projeter dans l'avenir – les conditions inaliénables du développement durable.



Il est indispensable que des personnes de tous horizons participent au développement des sociétés. Les ICC fournissent des plateformes afin que tous puissent s'exprimer librement.



Les ICC promeuvent la compréhension, la cohésion sociale et la paix.



Les ICC se développent rapidement dans le monde entier. En érigeant des fondations solides pour la croissance de ces secteurs, les pays en développement peuvent créer des emplois, des opportunités et accéder à de nouveaux marchés.

Alors que le monde s'apprête à reconstruire les industries culturelles et créatives après la pandémie, nous devons saisir cette opportunité afin de protéger et promouvoir leur diversité, afin que les piliers de nos sociétés – la culture et la créativité – soient renforcés.

En investissant dès aujourd'hui pour construire des fondations solides pour les industries culturelles et créatives (ICC) des pays en développement, nous créons des opportunités qui bénéficieront à toute la société.

Des ICC prospères fournissent des sources de revenus, particulièrement pour les femmes et les jeunes. De plus, les ICC tissent des liens entre les individus et contribuent à la compréhension mutuelle au sein des sociétés, favorisant la cohésion sociale et la paix. Elles permettent également à des communautés et des pays de participer aux échanges régionaux et mondiaux de biens et de services créatifs contemporains, qui sont en pleine croissance. Les ICC n'enrichissent pas simplement les économies locales, mais le monde entier. La culture et la créativité sont des biens publics mondiaux, et doivent être reconnues comme tels.

Investir dans les ICC est un choix stratégique pour créer des opportunités pour les groupes marginalisés :



Les femmes occupent 45 % des emplois culturels dans le monde*



20% des personnes travaillant dans les ICC sont **des jeunes** (de 15 à 29 ans)*

* Source : UNESCO, Re|penser les politiques en faveur de la créativité : la culture, un bien public mondial, 2022.



©vadyndrobot / Envato Elements

Le Fonds international pour la diversité culturelle (FIDC) de l'UNESCO investit dans les industries culturelles et créatives (ICC) afin de soutenir les pays en développement et d'enrichir le monde entier.

Le FIDC est l'un des rares fonds des Nations Unies qui soutiennent les organismes artistiques et culturels, les institutions gouvernementales et les organisations non gouvernementales des pays en développement en vue de renforcer leurs ICC. En travaillant ensemble, **nous instaurons des changements durables afin que tous puissent créer des expressions culturelles diverses et en profiter.** Nous investissons dans des personnes qui n'auraient possiblement pas l'opportunité d'améliorer leurs compétences et d'élargir leurs réseaux autrement. Nous investissons également dans le développement et la mise en œuvre de politiques inclusives et fondées sur des données probantes. Avant tout, notre objectif est de soutenir les communautés dans la construction d'industries culturelles et créatives florissantes.

Nos modalités d'intervention

Nous soutenons des projets qui cherchent à faire une différence dans les domaines de l'édition, des arts visuels, des arts numériques, des arts de la scène, du cinéma/de l'audiovisuel, de la musique et du design dans les pays en développement. **À ce jour, 44 pour cent des fonds du FIDC ont été investis en Afrique,** et une priorité croissante est dorénavant accordée aux petits États insulaires en développement. Par le biais d'un processus de sélection transparent et compétitif, nous accordons des financements pouvant atteindre 100 000 \$ à des projets innovateurs dont la mise en œuvre s'effectue sur une période de 12 à 24 mois. Les propositions de projets sont évaluées en fonction de leur pertinence, faisabilité, capacité de gestion financière, résultats escomptés, ainsi que leur durabilité.



Mise en œuvre de la Convention de 2005, un instrument normatif clef



Plus de 150 pays et l'Union européenne ont, à ce jour, ratifié la Convention de 2005 sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles.

Cette Convention clef propose un plan d'action permettant aux artistes, aux professionnels de la culture, aux praticiens créatifs, mais aussi à tous les citoyens, de créer, produire, diffuser et profiter d'un large éventail de biens, activités et services culturels, y compris les leurs. Le FIDC contribue activement à la mise œuvre de cette importante Convention.

Notre impact

Depuis le lancement du FIDC en 2010 dans le cadre de la Convention de 2005 de l'UNESCO sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles, **nous avons investi plus de 9,4 millions de dollars dans 129 projets à travers 65 États membres.**

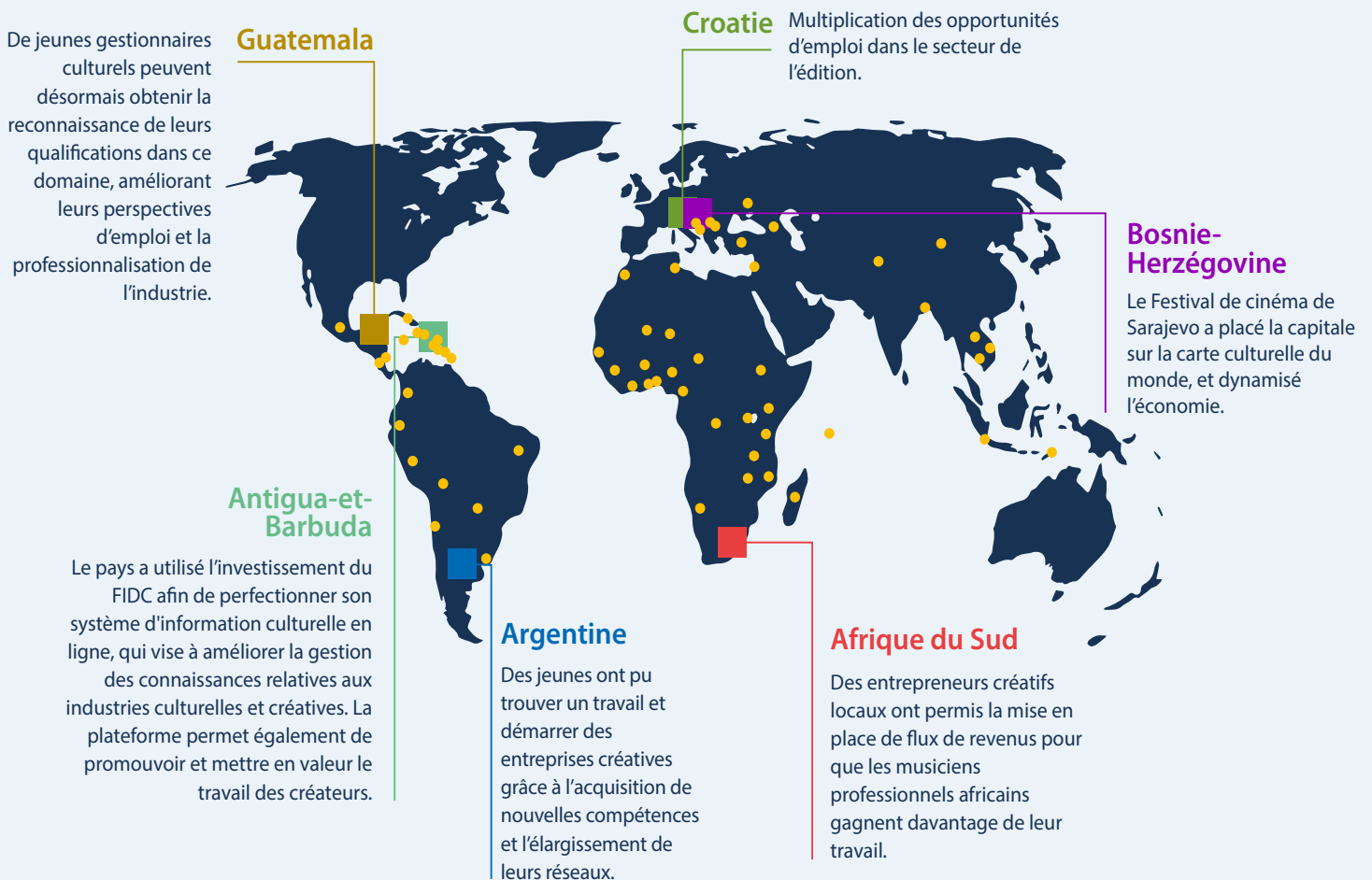
Ces investissements ont permis :

- l'élaboration et la mise en œuvre de **politiques culturelles** qui ont refaçonné des secteurs entiers, entraînant des retombées socio-économiques importantes ;
- le **renforcement des compétences** d'entrepreneurs culturels et la définition de nouveaux modèles économiques pour les industries culturelles ;
- la création de **nouvelles sources de revenus** pour les femmes, les jeunes, les peuples autochtones et d'autres groupes marginalisés ;
- l'identification de **nouveaux marchés** permettant aux créateurs de partager des expressions culturelles diverses et à un plus grand nombre de personnes d'accéder à celles-ci ; et
- la participation d'un plus grand nombre d'individus au façonnage du schéma narratif de leur société, promouvant l'**inclusion sociale et favorisant la paix.**



©oneinchpunchphotos / Envato Elements

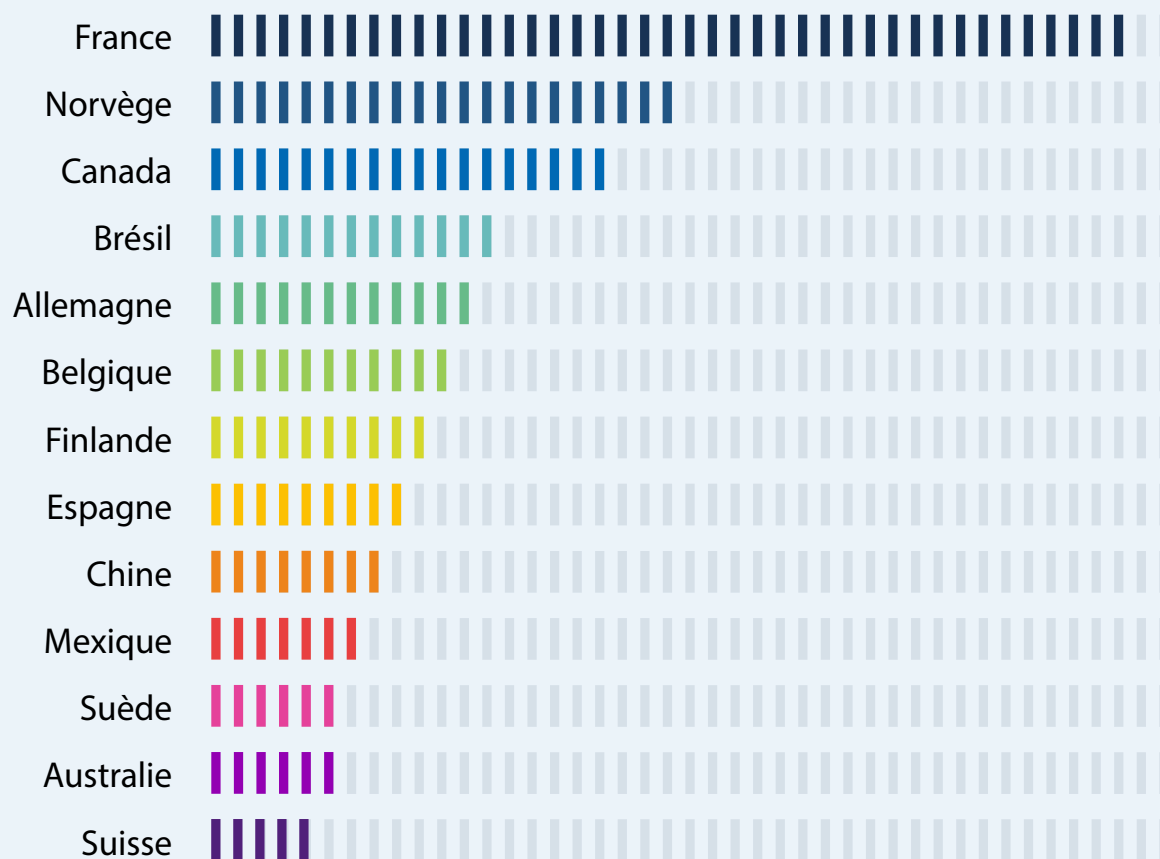
Nous avons investi dans 129 projets à travers le monde

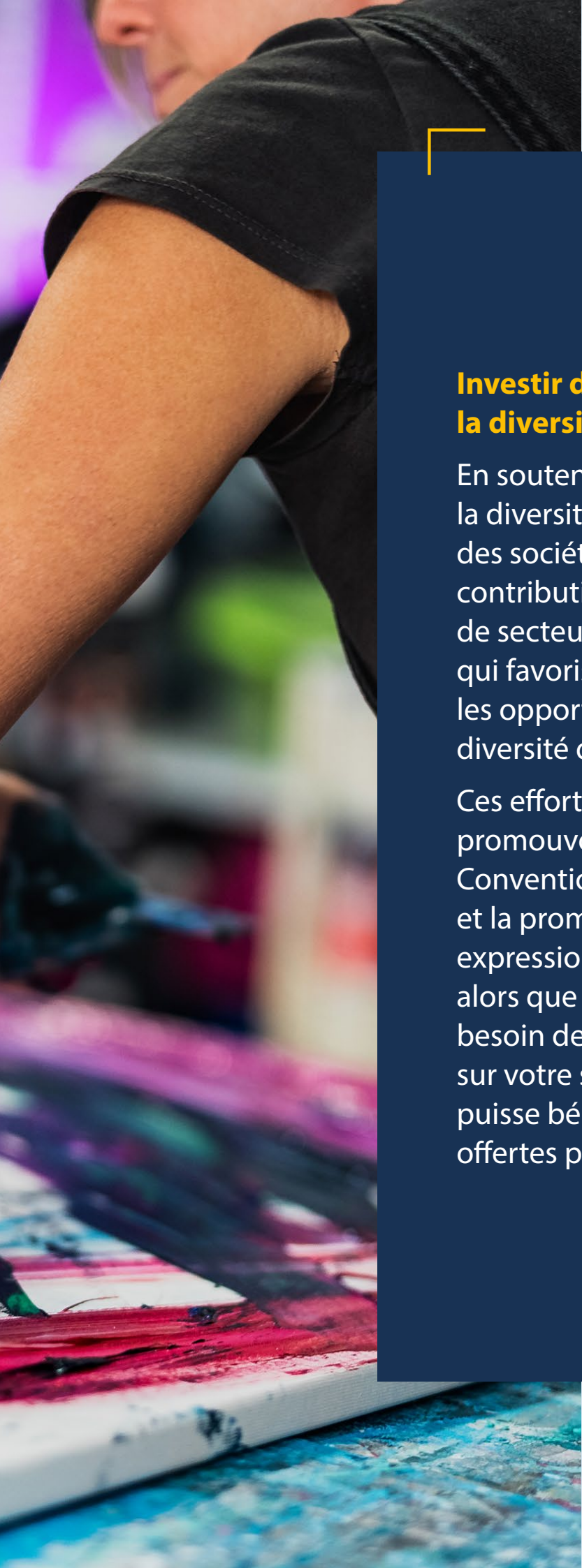


Notre travail est rendu possible grâce à nos donateurs : des gouvernements, des organisations du secteur privé et des particuliers qui croient au pouvoir de la créativité pour faire la différence.

En 2021, 55 pays ont contribué au FIDC et nous souhaitons les en remercier chaleureusement, en particulier nos dix contributeurs principaux.

Contributions des donateurs principaux





Investir dans le FIDC, c'est défendre la diversité culturelle

En soutenant le FIDC, vous défendez la diversité culturelle et aidez le cœur des sociétés à battre plus fort. Votre contribution appuie l'émergence de secteurs culturels et créatifs forts qui favorisent la cohésion sociale, les opportunités économiques et la diversité des expressions culturelles.

Ces efforts contribuent également à promouvoir la mise en œuvre de la Convention de 2005 sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles. Aujourd'hui, alors que le monde a plus que jamais besoin de créativité, nous comptons sur votre soutien pour que chacun puisse bénéficier des opportunités offertes par l'économie créative.

Contactez-nous pour rejoindre le **mouvement** pour promouvoir la diversité culturelle dès aujourd'hui !

Le Fonds international pour la
diversité culturelle (FIDC) :

convention2005.ifcd@unesco.org

Publié en 2023 par l'Organisation des Nations Unies
pour l'éducation, la science et la culture,
7, place de Fontenoy, 75352 Paris 07 SP, France,
sous la licence CC-BY-SA 3.0 IGO



© UNESCO 2023

Les images ne sont pas couvertes par la licence
CC-BY-SA et ne peuvent en aucune façon être
reproduites sans l'autorisation expresse
des détenteurs des droits de reproduction.

Traduction: CLT/DCE

Édition et graphisme: Small World Stories

Février 2023





Le Fonds international pour la diversité culturelle (FIDC) :
convention2005.ifcd@unesco.org

CLT/DCE/2022/IFCD/1 Rev.



**Fonds international pour
la diversité culturelle**

Investir dans la créativité. Transformer les sociétés.